



ADDITIF N°01

Relatif aux avis d'Appel d'Offres n°011/AONO/CUE/CIPM/2022 du 16 mai 2022 pour la réalisation d'un poste d'eau autonome à la Cité de la Plaine dans la ville d'Ebolowa et N°002 BIS/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 du 16 mai 2022.

I. AVIS N°002BIS/AONO/PU/CUE/CIPM/2022 du 16/05/2022

AU LIEU DE :

- 12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la Communauté Urbain d'Ebolowa.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/06/2022 à 13 heures. La Commission de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE PLUTÔT :

- 12. Cautionnement provisoire

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la Communauté Urbain d'Ebolowa.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/06/2022 à 13 heures. La Commission de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

II. Avis N°011/AONO/CUE/CIPM/2022 du 16 mai 2022

AU LIEU DE :

13. L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la Communauté Urbain d'Ebolowa.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/06/2022 à 13 heures. La Commission de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine procèdera à

l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

LIRE PLUTÔT :

L'ouverture des plis se fera en un seul temps dans la salle de réunions de la Communauté Urbain d'Ebolowa.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 22/06/2022 à 13 heures. La Commission de Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine procèdera à l'ouverture des offres en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.



Ampliation :

- ARMP
- MINMAP
- CIPM
- Archives/chrono